



Direction des Affaires Juridiques, Commande Publique et des Assemblées

Secrétariat Général des Assemblées

Ajaccio, le 30 mars 2023

## Aux membres du Bureau Communautaire

**Objet** Convocation d'un Bureau

**Agissant en vertu de la délégation du Conseil communautaire prise par délibération n° 2022-109 en date du 16 juillet 2022**

**Le jeudi 06 avril 2023 à 17 h 00**

Salle du Conseil communautaire Pierre-Jean POGGIALE  
Immeuble Alban – 5<sup>ème</sup> étage

### **Ordre du jour**

**Adoption du procès verbal de la séance du Bureau communautaire en date du 10 mars 2023**

### **Numérique**

Rapporteur : Monsieur Christophe Mondoloni  
1 - Adhésion de la CAPA à la centrale d'achat du GIP RESAH

### **Protection et valorisation du cadre de vie**

Rapporteur : Monsieur François Faggianelli  
2 - Autorisation donnée au Président de solliciter les financements auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, pour l'élaboration du Schéma Territorial de Restauration Ecologique (STERE) sur le littoral du SAGE "Gravona, Prunelli, golfes d'Ajaccio et de Lava"

### **Environnement**

Rapporteur : Monsieur Etienne Ferrandi  
3 - Renouvellement d'adhésion au réseau AMORCE pour l'année 2023

### **Aménagement de l'Espace Communautaire**

Rapporteur : Monsieur Stéphane Sbraggia  
4 - Adhésion de la CAPA au Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement)

**Le Président  
Stéphane Sbraggia**